

ASSEMBLÉE NATIONALE19 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF398

présenté par

M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz,
M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet,
M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin,
Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessimy, Mme Diaz,
Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy,
M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon,
M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly,
Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur,
Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez,
Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache,
M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris,
Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-
Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck,
M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Gestion des finances publiques »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	<i>(en euros)</i>
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local <i>dont titre 2</i>	0	200 000 000	
Conduite et pilotage des politiques économiques et financières	0	0	
Facilitation et sécurisation des échanges	200 000 000	0	
TOTAUX	200 000 000	200 000 000	
SOLDE	0		

EXPOSÉ SOMMAIRE

La lutte contre la fraude sous toutes ses formes doit être une priorité du gouvernement et doit s'accompagner de moyens.

S'agissant de la lutte contre la fraude douanière, il s'agit non seulement d'un enjeu pour nos finances publiques mais aussi pour notre économie et pour la sécurité des consommateurs.

En ce sens, le présent amendement propose d'abonder de 200 millions d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement l'action 01 "Surveillance douanière des flux de personnes et de marchandises et lutte contre la grande fraude douanière" du programme 302 "Facilitation et sécurisation des échanges", et **pour des raisons de recevabilité financière** de diminuer du même montant en autorisations d'engagement et en crédits de paiement les crédits de l'action 03 "Fiscalité des particuliers et fiscalité directe locale" du programme 156 "Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local". **En cas d'adoption du présent amendement, il est demandé à l'Etat de lever le gage.**